

## **Inauguration du chemin de fer des Chanteraines** **Parc départemental des Chanteraines - Samedi 8 juin 2024**

**Discours de Monsieur Georges Siffredi**  
Président du Département des Hauts-de-Seine

Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,  
Monsieur le Président de l'Association du Chemin de Fer des Chanteraines,  
Mesdames et Messieurs,

Traverser près de 90 hectares d'espaces naturels en train sur 5,5 kilomètres pourrait paraître utopique ou réservé aux usagers des TER dans les territoires ruraux. Pourtant, depuis 40 ans, les Altoséquanais peuvent profiter d'un tel voyage avec le Chemin de Fer des Chanteraines, qui a fait peau neuve en 2023.

Grâce au Département et aux 70 bénévoles de l'association du chemin de fer, que je tiens à saluer et à remercier chaleureusement pour leur engagement et leur dévouement, plus de 20 000 voyageurs montent chaque année à bord de ce train touristique pour sillonner le parc des Chanteraines au fil des rails, comme nous l'avons fait ce matin.

Ils peuvent ainsi aller du pont d'Epinay à la gare RER de Gennevilliers, longer la Seine, enjambrer l'A86 tout en ayant de magnifiques vues sur la tour Eiffel, le Sacré-Cœur ou encore La Défense, et profiter de tous les atouts qu'offrent notre parc départemental et ses activités.

Le trajet, entre « Les Vallons » et « Les Tilliers » permet en effet de relier les nombreux points d'intérêt que comptent les Chanteraines, du manège des Fiancés au théâtre de marionnettes récemment rénové en passant par le jardin des sens et ses ruches, la réserve ornithologique, la mare aux tortues, le centre équestre et la ferme pédagogique. Au gré des saisons, chaque secteur du parc offre une expérience et un regard différents sur la nature, invitant à des rencontres fortuites avec la faune sauvage, dans des paysages bocagers qui font le bonheur des Altoséquanais petits et grands.

Oui, avec le Chemin de Fer des Chanteraines, nous offrons aux habitants un moyen de s'évader et de découvrir ou de redécouvrir sous un jour nouveau ce poumon vert du nord des Hauts-de-Seine, qui ne cesse de connaître des extensions depuis sa création.

Ce grand parc urbain, témoin de la brillante ingénierie départementale, continue en effet d'investir un territoire particulièrement marqué par un siècle d'activités industrielles et d'urbanisation. Il s'étend dans les interstices de la ville, comme tout récemment encore avec le prolongement de la promenade verte des Louvresses, qui trouve son origine dans la partie basse des Chanteraines. Cette opération, pour laquelle notre Département a investi près de 9,5 millions d'euros, ouvre un nouvel accès à la Seine et facilite grandement la vie quotidienne des salariés de la ZAC des Louvresses. Cette extension a notamment été rendue possible par l'installation d'une passerelle au-dessus de l'A86, dans la lignée du Chemin de Fer des Chanteraines qui, le premier, avait ouvert des traversées au-dessus des axes routiers pour tisser des liens entre les différents secteurs de cet espace naturel.

Car bien au-delà de son aspect touristique et ludique, cet itinéraire ferroviaire est constitutif du patrimoine altoséquanais. Il recèle de trésors et de savoir-faire entretenus par des passionnés du train, faisant découvrir les nombreux métiers liés à cette exploitation ainsi que son armée sur rail, des pépites qui auraient tout à fait leurs places dans des musées et qui sont en parfait état de marche.

Avec ses locomotives à vapeur, diesel et désormais électriques, avec ses wagonnets pour passagers mais aussi militaires et industriels qui racontent tout un pan de notre histoire, l'authenticité règne aux Chanteraines grâce à votre association, Monsieur le Président.

Vous avez d'ailleurs souhaité, depuis toujours, transmettre votre passion à tous ceux qui empruntent ces rails, et nous ne comptons plus les expositions et les animations que vous avez proposées, et qui ont donné envie aux plus jeunes de rejoindre vos rangs et de prendre la relève. Ils peuvent à leur tour perpétuer des techniques de pointe devenues particulièrement rares et suscitant un grand intérêt.

C'est là, je le crois, un moyen supplémentaire d'attirer un public toujours plus large dans nos parcs, en y offrant, au-delà des nombreuses haltes proposées aux habitués comme aux néophytes, une programmation culturelle, touristique et événementielle riche et de qualité – comme nous l'avons fait il y a quelques jours à peine avec le Printemps de la Seine à Vélo par exemple – pour faire de ces lieux un territoire de découvertes et d'opportunités.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que le Département a souhaité engager la rénovation du Chemin de Fer des Chanteraines, que nous inaugurons ce matin.

Ces travaux, d'un montant de 4,1 millions d'euros, ont permis de restaurer la totalité des voies et des quais, d'en garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de créer une nouvelle station sur les berges baptisée « Les Mariniers ». Le chantier conduit témoigne d'une démarche environnementale exemplaire, qui a réduit au maximum l'impact des travaux en préservant les ressources, dans une véritable logique d'économie circulaire privilégiant la récupération, la réutilisation et le recyclage des matériaux de construction.

Cette dynamique a été prolongée par l'achat de deux locomotives électriques pour remplacer les anciennes locomotives diesel, afin de réduire la pollution de l'air ainsi que le bruit au profit de la tranquillité des visiteurs. Ces locotracteurs, qui sont d'ailleurs des prototypes, suscitent déjà la curiosité d'autres trains touristiques, et devraient servir d'inspiration à travers la France.

Le Chemin de Fer des Chanteraines se révèle donc, plus que jamais, conforme au label Espace Végétal Ecologique attribué à notre parc, comme à 22 de nos 27 espaces naturels sensibles, dont nous nous attachons à renforcer la gestion vertueuse.

A travers cet engagement sans faille, notre Département est ainsi fidèle à l'histoire des Hauts-de-Seine et à nos prédécesseurs, qui ont agi de manière déterminée pour la préservation de ces espaces de respiration et de promenade, comme l'a démontré l'acquisition du domaine de Sceaux, il y a tout juste cent ans. Ce glorieux passé nous inspire lorsque nous nous dotons de notre Agenda 2030 pour le développement durable des Hauts-de-Seine, afin de garantir à nos concitoyens un cadre de vie plus arboré encore, dont le parc départemental des Chanteraines est un indispensable maillon.



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

